

(10) Les revenus pris en compte dans le « revenu brut du foyer » au sens CNAF sont les traitements et salaires nets annuels, les indemnités journalières maladie, les allocations de chômage, les préretraites, les pensions, retraites et rentes imposables, les rentes survies, les pensions alimentaires reçues, les revenus des professions non salariées, les autres revenus des professions non salariées, les autres revenus imposables : rentes viagères à titre onéreux, revenus des capitaux et des valeurs mobilières.

(11) Qui couvrent près des deux tiers des allocataires travailleurs pauvres.

(12) Dans la mesure où il s'agit d'actifs occupés toute l'année, les revenus dépendent pour l'essentiel des salaires perçus ou des bénéficiaires de leur activité professionnelle. Si les pensions alimentaires reçues sont déduites du revenu brut, de par le statut d'actif occupé de ces travailleurs pauvres, les allocations chômage et les pensions retraites ne rentrent pas en compte. Par ailleurs, on fait l'hypothèse que la population d'étude ne bénéficie que de façon marginale de rentes, de revenus des capitaux et de valeurs mobilières.

(13) Il s'agit du montant de toutes les prestations versées, excepté l'allocation de garde d'enfant à domicile, l'allocation de rentrée scolaire, l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, la prime de déménagement ainsi que les montants de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou les compléments AAH pour des périodes de retour au foyer.

(14) Elles englobent les allocations familiales, le complément familial, l'allocation parentale d'éducation (APE), l'allocation pour jeune enfant, l'allocation d'adoption, l'allocation de soutien familial, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et l'allocation journalière de présence parentale, la PAJE. Les détails sur ces différentes prestations sont disponibles sur le site de la CNAF : www.cnaf.fr.

Les rencontres intergénérationnelles en dehors de la famille

Quelle méthodologie pour quelles finalités de projets ?

Guillaume Guthleben

Directeur de la Confédération de gérontologie du Territoire de Belfort – maître de conférences en sociologie associé à l'université de Franche-Comté et président de l'association Ateliers d'enseignement gérontologique et social.

Manuella Zinck

Animatrice-coordinatrice à l'Office pour les aînés de Belfort et du Territoire.

L'adjectif « intergénérationnel » est aujourd'hui à la mode, au point de qualifier nombre de rencontres, formelles ou informelles, mettant en relations des âges différents, dans un cadre associatif ou institutionnel : activités intergénérationnelles, actions intergénérationnelles, projets intergénérationnels, loisirs intergénérationnels, chorale intergénérationnelle, accueils intergénérationnels... L'objet de cet article est de contribuer à la réflexion sur cette notion d'« intergénération », à partir de l'analyse de projets déjà mis en œuvre. Les exemples fournis s'inspirent d'un tour de France réalisé par deux étudiantes en DUT Carrières sociales de l'IUT de Belfort-Montbéliard (1).

La multiplication d'initiatives intergénérationnelles : un effet de mode ?

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, trois, voire quatre ou cinq générations se côtoient aujourd'hui sur le territoire français, modifiant les relations

et les liens de solidarité, intrafamiliaux et sociaux. Plus généralement, l'éclatement des temps sociaux renforce le cloisonnement entre les âges puisque la famille et le lieu d'habitation ne fournissent plus les principales occasions de rencontres. Malgré cette tendance (ou peut-être pour tenter de la minimiser), les projets à caractère intergénérationnel ne cessent de se multiplier, sous des formes très variées : implantation d'une crèche au sein d'une maison de retraite, rencontres entre des élèves d'école primaire et des résidents de foyers pour personnes âgées, initiations communes à l'informatique, correspondances, parrainages... L'utilisation du terme unique « intergénérationnel » masque, cependant, de fortes différences dans les objectifs poursuivis, dans les méthodes et les moyens déployés comme dans les résultats obtenus et la pérennisation des actions.

La démarche d'investigation que nous avons menée s'articule autour de deux axes de réflexion :

- **une réflexion sur les publics** : les activités culturelles, d'animation ou de loisirs sont généralement

(1) Stagiaires de l'Office pour les Aînés de Belfort et du Territoire (<http://www.opabt.fr>), Pascale Courdier et Aurélie Lopez Dos Santos ont réalisé un tour de France de neuf expériences intergénérationnelles afin de comprendre dans quels contextes des actions innovantes ont pu voir le jour et quelles dynamiques elles ont révélées. Soutenu par la CNAF, ce projet a permis de visiter six structures proposant des « activités intergénérationnelles » et trois lieux d'« accueil intergénérationnel »

construites à partir d'une réflexion sur les publics et de leurs particularités. L'âge constitue-t-il une différence suffisante pour empêcher que des personnes de générations distinctes participent à la même activité ou au même projet ? En quoi un projet intergénérationnel peut-il répondre au besoin différent de chaque public ? Comment créer un espace et un prétexte à la rencontre ?

- **une réflexion sur la forme des rencontres inter-générationnelles** : en quoi les moyens mis en œuvre pour développer ces rencontres sont-ils en adéquation avec les objectifs poursuivis ? Une activité, une action ou un projet impliquent-ils des ambitions et des résultats différents ? Quelles méthodes ont fait leurs preuves ? Quelles expériences sont transposables dans d'autres contextes ? Une expertise est-elle capitalisable ? Cet article présente les résultats de ce second axe de questionnements.

Actions, activités et projets inter-générationnels : finalités et méthodologies

L'analyse proposée se base sur l'observation d'activités en cours de réalisation ainsi que sur des entretiens avec les différents acteurs, initiateurs et participants. Trois types de rencontres peuvent être distingués parmi les neuf expériences analysées : les actions, ponctuelles ou événementielles ; les activités, caractérisées par leur régularité dans le temps et un objet qui légitime la rencontre ; les projets, plus complexes dans leur montage et qui peuvent intégrer des activités comme des actions.

- **Les actions** s'inscrivent dans une perspective de court terme, même si certaines d'entre elles impliquent une préparation longue. Il s'agit le plus souvent de manifestations qui ont essentiellement un objectif d'affichage ou de communication. C'est le cas, par exemple, de la kermesse du Printemps des générations (encadré 1) co-organisée à Cahors par une maison de retraite et une mission locale. L'événement permet une reconnaissance et une valorisation, à la fois parce qu'il met en relation deux publics dits « fragiles » (des jeunes en difficulté d'insertion et des résidents âgés), mais aussi parce qu'il leur assure une visibilité sociale symboliquement forte pour lutter contre le sentiment d'exclusion. Les effets restent cependant limités car l'événement à lui seul ne suffit pas à cristalliser des énergies susceptibles d'entretenir des liens d'une année sur l'autre ou de faire naître de nouvelles initiatives. La kermesse annuelle a surtout valeur d'exemple sur des formes de solidarités possibles entre deux âges de la vie.

- **Les activités** – régulières et au moins annuelles – créent des conditions plus favorables à renforcer les liens. Le « triangle d'activité » (Clot, 2002) est

Encadré 1

Le Printemps des générations

Opération nationale lancée par le Mouvement de la flamboyance, Le Printemps des générations a pour objectif d'aider des jeunes en difficulté à réaliser leur projet professionnel. À Cahors, une résidence pour personnes âgées et la mission locale organisent une kermesse : les jeunes se chargent de la conception et de la distribution d'affiches, les retraités fabriquent des objets qui sont vendus au cours de la kermesse. Au-delà de la collecte de fonds, il s'agit de responsabiliser les jeunes en les rendant acteurs de leur réinsertion, de valoriser les personnes âgées, et de recréer un lien entre générations. Ouvert à toute la population, l'événement a lieu dans le parc municipal. Jeunes et vieux tiennent les stands. Certains jeunes assurent également le spectacle de cracheurs de feu et de jongleurs. Les bénéfices de la manifestation servent à financer le projet d'un ou plusieurs jeunes en insertion.

souvent avancé pour justifier la légitimité des initiatives : jeunes et moins jeunes pourront apprendre à se connaître si la rencontre n'est pas frontale mais, au contraire, médiatisée par le biais de l'activité. Il semble, cependant, que la nature même de l'objet détermine le type de relations qui peuvent se développer : soit les deux générations en présence participent de la même manière à l'activité, soit l'une des deux joue un rôle prédominant dans l'activité impliquant davantage un mode de transmission que d'échange.

Lorsque l'objet de l'activité consiste à partager un moment ou s'adonner à un loisir commun, la relation s'inscrit dans un échange réciproque et équilibré : chacun tire plaisir de l'activité elle-même tout autant que du fait d'être ensemble. C'est le cas, par exemple, des ateliers de contes, d'expression corporelle, de chorale, de cuisine ou de peinture mis en place au sein d'une maison de retraite parisienne à destination des résidents et des enfants de la crèche voisine (encadré 2). Cependant, des questionnements apparaissent tant sur la nature des activités que sur la manière dont elles sont mises en place. Ces loisirs sont-ils adaptés quand les écarts d'âges sont très importants ? N'y a-t-il pas un risque d'infantilisation et/ou de sentiment d'échec des adultes âgés ?

L'absence de méthodologie et d'évaluation des activités apparaît souvent comme un frein à l'évolution et à la pérennité des projets. Les porteurs en restent à l'idée initiale, sans trouver ni les moyens ni l'organisation susceptibles de tirer parti des échecs et des erreurs constatées. Or, l'expérience montre qu'il est souvent utile de répartir les rôles au sein d'une même activité : devant le refus des résidents désorientés de s'exprimer par le biais du

Encadré 2

Un accueil multigénérationnel à Paris

Une structure commune abrite une crèche et une maison de retraite dans le 18^e arrondissement de Paris. Un planning hebdomadaire d'activités régulières et partagées répond au besoin de repères spatio-temporels des deux publics. Chaque activité est encadrée par des professionnels de chaque structure. Les fêtes sont également préparées et célébrées en commun. L'architecture du bâtiment a été pensée afin que personnes âgées et enfants puissent s'apercevoir à travers une baie vitrée, tout en permettant des fonctionnements et des rythmes distincts.

dessin, une animatrice de maison de retraite a ainsi proposé qu'ânés et enfants décident ensemble du projet pictural, mais que seuls les enfants le réaliseraient, sous les conseils et avis des anciens.

Lorsque l'objet de l'activité consiste à transmettre un savoir ou une connaissance, la relation est par nature plus inégalitaire entre les « sachants » et les « apprenants ». Selon les contextes, les uns ou les autres peuvent ainsi se retrouver dans une position dominante : des jeunes, dans le cas d'initiations à l'informatique (encadré 3) ; des retraités, impliqués dans une association d'aide scolaire (encadré 4). Mais tous les « sachants » n'ont pas forcément des capacités pédagogiques et il ne suffit pas de posséder un savoir pour pouvoir le transmettre. Dans le meilleur des cas, un groupe de professionnels assure une régulation des dysfonctionnements observés : c'est le cas à Clapiers où le directeur et l'animatrice de la maison de retraite font régulièrement le point avec le responsable de l'association Internet Jeunes, formalisant une réflexion sur les méthodes et outils pédagogiques adaptés en fonction des âges. En l'absence d'un tel dispositif, les participants se démotivent et doutent de leurs capacités à être de bons pédagogues. Cet élément est maintes fois relevé : les bénévoles sont en demande d'un accompagnement dans leur implication. Dans ce sens, un public ne devient véritablement acteur d'un projet qu'à partir du moment où ses qualités ont été reconnues et valorisées en potentiels qu'il se sent capable de transposer dans d'autres contextes. Les intervenants sociaux, les animateurs notamment, peuvent donc avoir cette mission que d'accompagner les publics dans cette démarche vers l'autonomie d'initiative et d'action, ce qui suppose aussi de déplacer l'évaluation : des moyens (ce qui est mis en œuvre dans l'accompagnement) vers la fin (l'autonomie des acteurs).

Dans tous les cas, l'activité – qu'elle soit de loisir ou de transmission – permet rarement d'entretenir

une relation intergénérationnelle sur le long terme. Mais, pour durer, cette relation nécessite d'être alimentée par d'autres perspectives de rencontres, ce qui suppose non seulement que les participants aux activités gagnent en autonomie pour devenir véritablement acteurs et forces de proposition, mais aussi que les intervenants sociaux soient en capacité de susciter ce type d'initiatives, de les repérer et de les encourager quand elles émergent.

• **Les projets** s'inscrivent indéniablement sur un temps beaucoup plus long que les actions et les activités intergénérationnelles, impliquant aussi un montage et une méthodologie complexes. Ces projets peuvent soit se dérouler dans un cadre institutionnel – donc fermé –, c'est le cas d'accueils dit « intergénérationnels » (encadré 2), ou s'appuyer sur un partenariat entre plusieurs structures tel que le complexe immobilier « Générations » (encadré 5) offrant ainsi un cadre plus ouvert. Dans les deux cas se posent les questions du lieu et de l'espace de rencontres, c'est-à-dire d'un territoire connoté symboliquement, en fonction de ses habitants ou utilisateurs habituels (une crèche, une maison de retraite, un centre socioculturel, une école, un centre communal d'action sociale, etc.) ; territoire ouvert ou fermé dont les frontières paraissent plus ou moins étanches à qui n'y est jamais entré.

S'ils affichent une volonté claire de décroiser les publics, les projets institutionnels peinent toutefois à imaginer des dispositifs qui échappent aux cultures organisationnelles. Les professionnels de santé (infirmiers pour les maisons de retraite, puéricultrices pour les crèches) sont rarement les plus impliqués dans les projets intergénérationnels puisqu'ils sont moins en contact avec le public. Les animateurs et les éducateurs de jeunes enfants manquent, quant à eux, d'une culture commune de

Encadré 3

Cyber Salon de Thé (Clapiers)

Cyber Salon de Thé propose une initiation à Internet aux résidents d'un foyer-logement et des retraités de la commune, par le biais d'une association fréquentée par des jeunes âgés de 15 ans à 25 ans. Une réflexion est engagée en amont pour adapter les ateliers aux besoins spécifiques des personnes âgées (fatigabilité, durée des séances, ergonomie des sièges spécialement fabriqués pour l'occasion...). Au fil des séances, une véritable complicité s'instaure entre jeunes et moins jeunes. Le nombre de demandes ne cesse d'augmenter et l'activité évoluera encore : mise en place de sessions de formation à la photo numérique, installation d'un bar à proximité des ordinateurs afin de rendre le lieu plus convivial.

Encadré 4

L'association Pass'âge (Mazamet)

L'association assure l'animation au sein d'un foyer-logement. Deux fois par semaine, une quinzaine d'enfants se rendent au sein d'un foyer-logement pour bénéficier du soutien scolaire des résidents ou d'autres retraités de la commune, personnes formées par un professeur des écoles en début d'année. L'activité est coordonnée par l'animatrice de l'association. Après l'aide aux devoirs, des activités ludiques sont proposées. Le bilan est positif et la demande des familles ne cesse d'augmenter. Quelques difficultés cependant : le manque de bénévoles, la réticence des retraités âgés à s'engager plus d'une année, leur appréhension quant à leurs capacités pédagogiques, leur fatigabilité...

travail ou d'intervention. Par ailleurs, l'absence – le plus souvent – de projet formalisé affichant des objectifs clairs associés à des critères d'évaluation empêche les pratiques d'évoluer. Quels bilan et profit tirer de rencontres hebdomadaires qui durent déjà depuis plus d'une année entre des résidents désorientés d'une maison de retraite et les jeunes enfants d'une structure multi-accueil ? En quoi cette expérience a-t-elle contribué à changer les représentations et/ou les pratiques des professionnels concernés ? Quels outils d'observation ont été mis en place, pour mesurer les réactions des deux publics ?

Au-delà de ces constats, on peut se demander si, *via* ces actions, ce n'est pas une vision sacralisée des âges extrêmes de la vie qui s'exprime, par la représentation d'une « enfance innocente » et d'une « sage vieillesse ». L'expérience prouve qu'un travail préalable sur les représentations est nécessaire et utile pour les intervenants (éducateurs de jeunes enfants, enseignants, animateurs en gérontologie, etc.) mais aussi pour les publics, jeunes et vieux, afin de faire cheminer les imaginaires et de préparer les rencontres (Arfeux-Vaucher, 1996). Dans cet esprit que l'association AGES a formalisé une méthodologie d'animation afin de faire s'exprimer séparément enfants, d'une part, et plus âgés, d'autre part, sur l'image qu'ils ont les uns des autres. Alors seulement, la rencontre prend sens, parce qu'elle vient répondre à un questionnement sur l'écart entre les représentations et la réalité (2).

Faute d'une telle réflexion, les projets se limitent à un affichage dont la symbolique forte (le rapprochement entre les âges) ne suffit pas à alimenter une dynamique de long terme. Les carences observées concernent essentiellement la construction

méthodologique des projets : définir des objectifs gradués dans leur ambition et leur réalisation ; se donner les moyens d'évaluer les actions mises en œuvre ; permettre aux acteurs de terrain de s'approprier le projet ; tirer parti de l'observation des pratiques pour adapter les méthodes d'intervention. Une initiative telle que « Générations » à Saint-Apollinaire semble intéressante parce qu'elle s'inscrit dans une autre temporalité. Il ne s'agit pas de créer artificiellement des rencontres entre générations (effet de conjoncture), mais d'observer comment l'aménagement urbain et l'implantation de services éducatifs, sociaux et médico-sociaux peuvent favoriser la mixité des âges (effet de structure). Ainsi, sans être une fin en soi, la question intergénérationnelle est omniprésente à chaque étape nouvelle de réalisation. Deux exemples concrets illustrent cet état d'esprit. Tout d'abord, l'idée simple que le fait d'élire domicile dans ce nouveau quartier implique l'adhésion explicite à une charte du « vivre ensemble » intitulée « Bonjour voisin ». Ensuite, la mise en place d'un « point accueil services » qui est à la fois un pôle de coordination des actions

Encadré 5

« Générations »

« Générations », complexe immobilier, est un lieu d'habitation de toutes les générations (jeunes couples, enfants, retraités, personnes âgées dépendantes...). Ce projet est né d'un partenariat entre la municipalité, l'Office public d'aménagement et de construction et la Fédération des œuvres de soutien à domicile. Ces trois porteurs de projet ont voulu répondre de façon innovante aux différents besoins en termes de logement, d'accompagnement des personnes âgées et de service dans le domaine de la petite enfance, tout en prenant en compte la nécessité de créer des liens entre les générations. L'ensemble est composé de différents espaces de vie permettant une mixité des âges : logements sociaux (loués à de jeunes couples avec au moins un enfant âgé de moins de 5 ans et à des retraités) ; unité de vie pour des personnes âgées physiquement dépendantes, domicile protégé pour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés) ; accueil de jour (accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés) ; structures petite enfance (multi-accueil et relais d'assistantes maternelles) ; ludothèque ; salle de quartier ; restauration scolaire ; point accueil-service. Une volonté d'ouverture sur l'extérieur est affichée puisque certains services sont accessibles à tous les habitants de Saint-Apollinaire.

(2) AGES (<http://www.association-ages.fr>) : consulter notamment les rubriques concernant l'exposition intitulée « La vieillesse aujourd'hui : qu'en pensez-vous ? » (qui confronte les représentations d'élèves de sixième avec la réalité du vieillissement contemporain), ainsi que le guide pédagogique, GUID'AGES, sur les représentations du vieillissement (qui propose des fiches d'activités à mettre en place, ainsi que des outils d'observations, d'évaluation et de valorisation).

et des animations du quartier et un bureau des initiatives vers lequel tout habitant peut se tourner pour proposer une idée, un projet, son aide ou sa contribution. Ainsi, ce type de lieu favorise des rencontres organisées entre les générations mais aussi une socialisation plus informelle : se voir, s'observer, se parler, s'écouter au quotidien...

Le succès d'une telle opération tient autant au respect des différences et des besoins spécifiques à chaque public (l'accueil des personnes désorientées au sein de domiciles protégés, par exemple, a fait l'objet d'une longue et patiente réflexion) qu'à une philosophie intransigeante. Cette dernière refuse la ghettoïsation et parie sur l'appropriation progressive par les habitants d'une logique inter-générationnelle, celle-ci se nourrissant également de la vie du quartier et d'une mémoire nouvelle qui se tisse au fil des jours. Dans ce cas, le territoire de la rencontre n'est pas la propriété d'un public mais bel et bien un espace que seuls la connaissance mutuelle et les échanges permettent de partager.

Bibliographie

- Arfeux-Vaucher G., 1996, *Le vieillissement : qu'en pensent les jeunes ?*, *Gérontologie et Société*, n° 79.
- Attias-Donfut C., 1988, *Sociologie des générations*, PUF.
- Attias-Donfut C., 1995, *Solidarités entre générations*, Armand Colin.
- Castel R., 1998, *Du travail social à la gestion sociale du travail*, *Esprit*, n° 241.
- Clot Y., 2002, *La fonction psychologique du travail*, PUF.
- Guthleben G., 2005, Relations intergénérationnelles : les bienfaits de la confrontation, *Économie et humanisme*, n° 374.
- Malki M., 2004, « Des générations en action. Guide méthodologique », ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille/secrétariat d'État aux personnes âgées/association Accordages.
- Piaget J., 1966, *La psychologie de l'enfant*, PUF.
- Viriot Durandal J.-P., 2004, *Repenser le « pouvoir gris » dans l'espace public*, *Cahiers de la FIAPA*, n° 3.
- Viriot Durandal J.-P. et Guthleben G., *Solidarités ordinaires et de proximité entre les générations. L'action de l'association AGES*, *Informations sociales*, n° 134.

La réforme fiscale de 2007 et l'imposition des familles

Catherine Bac
François Legendre
Florence Thibault

Caisse nationale d'assurance vieillesse ; en poste à la CNAF au moment de l'étude.
Érudite, Université de Paris-XII ; chercheur à la CNAF au moment de l'étude.
CNAF – Département des statistiques, des prévisions et des analyses.

Telle qu'elle est prévue au moment de la rédaction de l'article, la réforme fiscale de 2007 (1) comprend essentiellement trois volets. En premier lieu, elle comporte une simplification du barème de l'impôt sur le revenu : le nombre de tranches est ramené à quatre (contre six dans l'existant) et les taux et les seuils sont modifiés de sorte à intégrer l'abattement de 20 % dont bénéficient la plupart des revenus. Elle prévoit, ensuite, une assez forte augmentation – sur deux ans – de la prime pour l'emploi (2), pour sa partie liée aux revenus d'activité, de 48 % pour un travail à temps plein à 89 % pour un travail à mi-temps. Enfin, la réforme intègre la mise en place d'un « bouclier fiscal » qui va

venir limiter le total des impôts directs payés par un contribuable : ce total ne pourra être supérieur à 60 % de ses revenus.

Dans cette étude, l'objectif est d'en apprécier les conséquences redistributives, en laissant de côté l'analyse des effets du « bouclier fiscal ». Il s'agit essentiellement, d'une part, d'identifier ceux qui gagnent le plus à cette réforme et, d'autre part, d'évaluer l'importance effective du groupe qu'ils constituent. Ces deux étapes sont nécessaires et n'engagent pas les mêmes outils. L'examen des seules modifications du barème de l'impôt sur le revenu suffit *a priori* pour repérer les plus grands

(1) La loi de finances du 30 décembre 2005 pour 2006 prévoit, d'une part, une première augmentation de la prime pour l'emploi sur les revenus de 2005 et, d'autre part, une réforme de l'impôt sur le revenu et une seconde augmentation de la prime pour l'emploi, mais seulement à compter des revenus de 2006.

(2) La prime pour l'emploi est un système de crédit d'impôt, créé en 2001 et destiné aux titulaires de bas revenus d'activité.